
MAIRIE DE VILLETANEUSE
AVIS DE
CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire informe les habitants que le Conseil municipal est convoqué et se réunira à la Mairie, en séance ordinaire, le :

LUNDI 27 MARS 2023 A 20H30

**LA SEANCE SERA RETRANSMISE EN DIRECT
VIA LE SITE INTERNET DE LA VILLE.**

ORDRE DU JOUR :

- Approbation et arrêt du procès-verbal du Conseil Municipal du 13 février 2023.
- Information aux membres du Conseil municipal _ Indemnités des élus pour l'année 2022.

D. EXCELLENT :

Affaire n°01 :

- APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DE LA VILLE.

Affaire n°02 :

- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 DE LA VILLE.

Affaire n°03 :

- APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 DE LA CAISSE DES ECOLES

Affaire n°04 :

- AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2022 DE LA COMMUNE.

Affaire n°05 :

- AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2022 DE LA CAISSE DES ECOLES SUR LE BUDGET PRIMITIF 2023 DE LA COMMUNE.

Affaire n°06 :

- APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2023.

Affaire n°07 :

- IMPOTS LOCAUX – VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES 2023.

Affaire n°08 :

- MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS.

Affaire n°09 :

- AUTORISATION DE RECRUTER UN AGENT CONTRACTUEL – APPROBATION DU CONTRAT _ CHARGE DE MISSION AUPRES DE LA DIRECTION GENERALE.

Affaire n°10 :

- AUTORISATION DE RECRUTER UN AGENT CONTRACTUEL – APPROBATION DU CONTRAT _ DIRECTEUR DEVELOPPEMENT LOCAL ET PROJETS TRANSVERSAUX.

Affaire n°11 :

- AUTORISATION DE RECRUTER UN AGENT CONTRACTUEL _ CHEF DE PROJET POLITIQUE DE LA VILLE.

Affaire n°12 :

- AUTORISATION DE RECRUTER UN AGENT CONTRACTUEL _ DIRECTEUR SPORTS, CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE.

Affaire n°13 :

- AUTORISATION DE RECRUTER UN AGENT CONTRACTUEL – CHARGE DES MARCHES PUBLICS.

Affaire n°14 :

- POLICE MUNICIPALE – INSTITUTION DE L'INDEMNITE HORAIRE POUR TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES ET AUTORISATION DE DEPASSEMENT DU PLAFOND DES HEURES SUPPLEMENTAIRES.

Affaire n°15 :

- MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DU COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF) – ADOPTION DU REGLEMENT.

Affaire n°16 :

SEM PLAINE COMMUNE DEVELOPPEMENT – APPROBATION DE LA MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL.

Affaire n°17 :

- DEMANDE DE SUBVENTIONS AU TITRE DU FONDS VERT 2023.

Affaire n°18 :

- DEMANDE DE SUBVENTIONS AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) 2023.

Affaire n°19 :

- DEMANDE DE SUBVENTIONS AU TITRE DE LA DOTATION POLITIQUE DE LA VILLE (DPV) 2023.

Affaire n°20 :

- DEMANDE DE SUBVENTIONS AU TITRE DU FONDS D'INVESTISSEMENT METROPOLITAIN (FIM).

Y. ESSOM :

Affaire n°21 :

- VIE ASSOCIATIVE – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS _1^{ER} VOLET 2023.

Affaire n°22 :

- APPROBATION DES CONVENTIONS ENTRE PLAINE COMMUNE HABITAT ET LA COMMUNE POUR LA MISE A DISPOSITION DES LCR 20 FAJON, 26 FAJON ET ARC EN CIEL ET AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE LES SIGNER.

M. AMMAD :

Affaire n°23 & 24 :

- SUBVENTIONS AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

- SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE POUR L'ANNÉE 2023.
- SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT « PROGRAMME RÉUSSITE ÉDUCATIVE » AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE POUR L'ANNÉE 2023.

Affaire n°25 :

- ACTUALISATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DU MULTI-ACCUEIL PIERRETTE PETITOT.

D. DIAKITE :

Affaire n°26 :

- CESSION FONCIERE DES LOTS APPARTENANT A LA VILLE DE VILLETANEUSE CORRESPONDANT AUX LOTS 2, 22, 3, 21, 8 et 9, 10, 14, 16, 15, 28, 29, 30, 31, 4, 32, 17,19, 5, 6, 25, 13, 27, 7, 12, 33, 20, 24 et 18 SISE 1 RUE ETIENNE FAJON AU PROFIT DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D ILE DE FRANCE.

Affaire n°27 :

- ACQUISITION FONCIERE DU LOCAL D'ACTIVITE APPARTENANT A L'OPH COMMUNAUTAIRE PLAINE COMMUNE CORRESPONDANT AUX LOTS DE COPROPRIETE NUMERO 11 ET 12 SITUES 21 RUE DE L'HOTEL DE VILLE, CADASTRES SECTION D NUMERO 220 A VILLETANEUSE.

Affaire n°28 :

- CESSION FONCIERE AU SMIREC, APPARTENANT A LA VILLE DE VILLETANEUSE, D'EMPRISES CORRESPONDANT A DU TERRAIN A BATIR, SIS 44 RUE RAYMOND BROUSSE, CADASTRES SECTION O NUMERO 0199 ET P 0060 A VILLETANEUSE.

N. MARTINIS :

Affaire n°29 :

- MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS RELATIVES AU SAVOIR NAGER ET DEMANDE DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE L' APPEL A PROJETS 2023 DEDIE AU SAVOIR NAGER.

Affaire n°30 :

- ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2023 AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES ET AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE SIGNER LES CONVENTIONS AVEC LE CSVO ET LE CSVF.

Affaire n°31 :

- ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION TEAM CHOUK POUR L'ORGANISATION D'UN GALA DE BOXE.

Affaire n°32 :

- ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION CLUB SPORTIF DE VILLETANEUSE OMNISPORTS (CSVO) SECTION CYCLISME POUR L'ORGANISATION D'UNE COURSE CYCLISTE.

E. COULANGES :

Affaire n°33 :

- APPROBATION DE L'AVENANT N° 1 A LA CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LES EVOLUTIONS APPLICATIVES D'UNE SOLUTION DE TELETRANSMISSION.

F. LAROCHE :

Affaire n°34 :

- POLITIQUE DE LA VILLE : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU FONDS D'INITIATIVES ASSOCIATIVES.

Affaire n°35 :

- POLITIQUE DE LA VILLE - CONTRAT DE VILLE :
 - . BILAN PROGRAMMATION 2022.
 - . APPROBATION DU TABLEAU DE PROGRAMMATION 2023 DU CONTRAT DE VILLE.

Affaire n°36 :

- POLITIQUE DE LA VILLE : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS DE COFINANCEMENT 2023 RELATIVES AU CONTRAT DE VILLE.

D. EXCELLENT :

Affaire n°37 :

- COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DE L'ARTICLE L.2122.22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.

Villetaneuse, le 21 mars 2023


Le Maire,
Dieunor EXCELLENT